



Essai par le consommateur de produit : droit ou service

Par r0m41n_ZB, le 09/07/2008 à 12:51

Bonjour,

Je m'interrogeais sur un éventuel "droit à l'essai" avant un achat ou autre. Ce que je veux dire, la possibilité d'essayer des vêtements ou d'autres produits est-ce un droit ou un service proposé par les commerçants ?

S'il s'agit d'un droit, y a-t-il des restrictions et lesquelles ?

Cordialement.